

Le ministère fédéral de la Défense publie... : ...son "Livre blanc sur l'avenir de la Bundeswehr

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **139 (1994)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-345468>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le ministère fédéral de la Défense publie...

...son «Livre blanc» sur l'avenir de la Bundeswehr

Le 5 avril 1994, le ministère allemand de la Défense publiait un *Livre blanc sur la sécurité de l'Allemagne, la situation et l'avenir de la Bundeswehr*. Quatre-vingts pages sur cent cinquante traitent de l'unité allemande, de la situation internationale, de la politique de sécurité, de l'Alliance atlantique, de l'Union européenne, de l'Union de l'Europe occidentale, de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe, de l'ONU et des traités touchant au désarmement.

Le *Weissbuch 1994* synthétise donc des données jusqu'alors éparses et fait le bilan des intentions du gouvernement allemand dans le domaine de la politique de défense. En fait, on n'y apprend rien de fondamentalement nouveau, sinon qu'en Allemagne, on a le courage d'affirmer que la formation militaire, qui applique les principales de l'«Innere Führung» (un terme intraduisible), comprend l'instruction et l'éducation, cette notion qui fait frémir d'effroi des têtes pensantes à Berne.

Appréciation de la situation

En Europe occidentale, la probabilité d'un conflit est

réduite, cette hypothèse ne redevenant vraisemblable qu'après un changement radical des tendances actuelles. Par conséquent, le risque d'une agression de grande envergure menaçant l'Allemagne est inexistant. En revanche, la guerre reste une triste réalité dans les Balkans et au Caucase. Les nouveaux Etats nés de la disparition de l'Union soviétique connaissent des problèmes de minorités comprenant des millions de personnes. Des conflits ethniques sévissent en ex-Yougoslavie, en Moldavie, en Géorgie, en Arménie/Azerbaïdjan, au Tadjikistan. Les conflits ethniques, civils et sociaux sont des crises dont l'apparition, le développement et les conséquences restent imprévisibles.

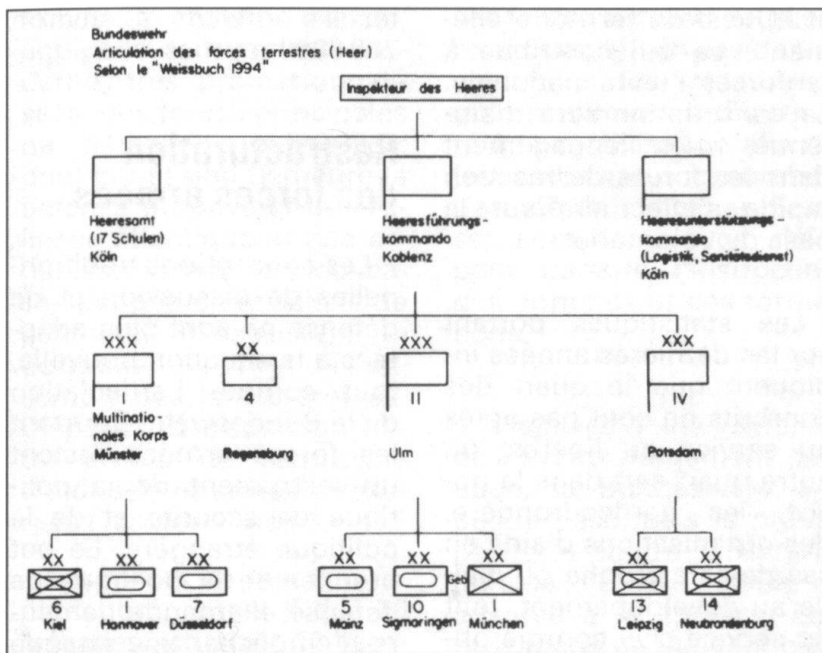
L'analyse des risques et des scénarios possibles par le gouvernement allemand confirme celle du Conseil fédéral, mais elle ne tient pas compte explicitement du danger intégriste au Moyen Orient et en Afrique du Nord (on se contente de parler de «conflits religieux»). Elle reste très discrète sur le conflit en ex-Yougoslavie et ses risques d'extension dans les Balkans, soulignant pourtant qu'un engagement dans la zone Sud de l'OTAN est plus vraisemblable que

dans la zone Nord. L'analyse insiste en revanche sur les relations commerciales de l'Allemagne, les effets du sous-développement et des atteintes à l'environnement.

Le *Weissbuch 1994* ne souffle mot de désordres intérieurs dus aux Turcs, aux Kurdes, aux ressortissants de l'ex-Yougoslavie ou aux islamistes résidant sur sol allemand. La raison réside peut-être dans le fait que la Bundeswehr n'a pas la mission de maintenir l'ordre à l'intérieur du pays et que les forces de police ne sont pas subordonnées au ministère de la Défense.

Politique de sécurité

L'Allemagne mène une politique de paix. Des forces militaires continuent à être indispensables, parce qu'elle doit assumer ses charges dans les alliances dont elle fait partie et qu'elle tient à renforcer sa participation aux opérations de maintien ou de rétablissement de la paix. Elle veut intervenir préventivement dans un cadre international aux endroits «chauds» pour éviter crises et conflits. Une série de leitmotiv revient sans cesse: «Konfliktverhütung», «Krisenbewältigung», stabilisation, intégration à l'Occident de l'Eu-



rope centrale et orientale, misère, réfugiés, faim, action humanitaire... Une telle politique postule naturellement que l'interprétation de la Loi fondamentale autorise l'intervention de forces allemandes en dehors de la zone de l'OTAN.

«Le soldat continue d'être le défenseur de la liberté et de la paix. Il doit être apte à combattre et, le cas échéant, prêt à sacrifier sa vie pour protéger la patrie ou aller au secours d'autres pays (...). Mais aujourd'hui, ce n'est plus la mission de repousser une menace directe, qui figure au premier plan. A l'heure actuelle, il s'agit également de secourir les hommes et les peuples en détresse, de reconstruire les pays dévastés et de faire entendre raison à ceux qui sapent les fondements de la paix.» La montée du pacifisme dans le pays et les «expériences de l'histoire européenne et al-

lemande» influencent sans doute l'analyse et les projets du ministère de la Défense.

Le gouvernement allemand ne prétend pas défendre son territoire, son espace aérien et ses eaux territoriales avec ses seuls moyens, mais dans le cadre d'alliances qui intègrent les moyens des puissances signataires. Un de ses objectifs prioritaires est de renforcer l'intégration européenne dans le domaine militaire, ce qui devrait déboucher sur une politique commune de sécurité et de défense.

L'Allemagne se veut solidement ancrée dans une Alliance atlantique qui contribue pour beaucoup à la stabilité en Europe, puisqu'elle garantit la coopération du Canada et des États-Unis. Elle souhaite une présence américaine «durable et substantielle» sur le

vieux continent. Elle se déclare aussi un membre convaincu de l'Union de l'Europe occidentale, de la Conférence pour la coopération et la sécurité en Europe et de l'ONU, souhaitant par ailleurs obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité.

Malgré la réduction de l'effort financier et des forces des États membres, les structures intégrées de l'OTAN et de l'UEO permettent de conserver une capacité militaire suffisante. De telles organisations donnent la possibilité à de petits États de donner à leurs moyens réduits une pleine efficacité, parce qu'ils sont complétés par ceux des alliés. L'intégration permet, malgré des ressources réduites, de moderniser les moyens et d'assumer tout l'éventail des engagements militaires.

Le gouvernement allemand veut collaborer avec ses voisins de l'Est, particulièrement avec la Russie et l'Ukraine, afin de renforcer la confiance mutuelle. D'entente avec les États scandinaves, il favorisera la stabilité en mer Baltique.

Les armes nucléaires, dont le nombre s'est fortement réduit, restent malgré tout le pilier de la défense atlantique, même si la probabilité de leur engagement a diminué. Des armes nucléaires appartenant à des alliés continueront à être stationnées sur le territoire allemand.

Le *Weissbuch 1994* n'exprime pas le moindre doute, la moindre critique concernant la mise en place d'une défense européenne commune, l'efficacité de l'ONU, de l'UEO et de la CSCE. Il ne parle que d'« améliorations » et d'« adaptations » souhaitables. C'est du langage diplomatique, dans une certaine mesure, un « jargon » incompréhensible pour le profane. Rien non plus sur les faiblesses de l'Eurocorps, dues aux importantes différences de structures, d'armements des contingents nationaux et aux statuts très différents des soldats allemands et français.

La conscription

La « culture de défense » allemande, qui s'est développée depuis la création de la République fédérale d'Allemagne, repose sur l'obligation générale de servir. « Elle est l'expression de l'acceptation des citoyens de prendre en charge la protection de leur communauté. La protection de la liberté, du droit, des droits de l'homme concerne tous les citoyens. L'obligation générale de servir enracine les forces armées dans la nation, ce qui permet à la Bundeswehr de rester en étroit contact avec la population. L'obligation générale de servir crée dans une large mesure une conscience sociale et l'intérêt pour les questions en relation avec la sécurité et la défense. » Cette obligation implique aussi des échanges de jeunes gens entre l'Est

et l'Ouest du territoire allemand, ce qui contribue à renforcer l'unité nationale. La conscription sera maintenue, mais l'engagement dans les forces de réaction rapide s'effectuera sur la base du volontariat.

Les statistiques portant sur les dernières années indiquent que le quart des conscrits ne sont pas aptes au service ou libérés; un autre quart sert dans la police, les gardes-frontière, des organisations d'aide en cas de catastrophe ou d'aide au développement, font du service civil comme objectifs. Il reste environ la moitié d'une classe d'âge pour la Bundeswehr, un pourcentage qui ne baissera pas si l'on parvient à limiter le succès des deux autres possibilités.

Le *Weissbuch 1994* admet des forces armées allemandes comprenant 370 000 hommes. En cas de besoin, des réservistes, dont les obligations militaires en temps de paix peuvent varier entre 24 et 84 jours et qui font dans une certaine mesure du service à la carte, permettraient de por-

ter les effectifs à environ 700 000 hommes.

Restructuration des forces armées

Les conceptions traditionnelles de dissuasion et de défense ne sont plus adaptées à la situation nouvelle, tout comme l'articulation de la Bundeswehr. Pourtant les forces armées restent un instrument de la politique de sécurité et de la politique étrangère. Le but premier de la politique de défense allemande demeure d'empêcher une attaque contre l'Allemagne et ses alliés, même si, pour l'instant, cette hypothèse apparaît très peu vraisemblable. Un tel contexte justifie l'organisation de forces qui seraient opérationnelles dans des délais plus ou moins longs, après une mobilisation.

Alors que l'OTAN dispose de forces de réaction immédiate, de forces de réaction rapide, de forces principales de défense et de renforts venus des Etats-Unis et du Canada, la Bundeswehr va comprendre des

	engagement de longue durée	professionnels	service «normal»
Officiers 39 700	11 700	28 000	—
Sous-officiers 133 300	98 700	34 600	—
Soldats 193 000	38 000	—	155 000

forces de réaction rapide, équipées de façon très moderne, très professionnalisées, des forces principales de défense mobilisables, dont la mission demeure la défense du pays et de l'Alliance atlantique et une organisation militaire de base, chargée de missions de conduite, d'instruction et de soutien au profit de l'ensemble des forces armées. Disparaît la distinction entre armée de campagne (Feldheer) et armée territoriale (Territorial Heer).

Les forces de réaction rapide, comprenant 5 des 36 brigades actuelles, 12 escadilles et 40% de la marine, seront disponibles pour des engagements n'importe où dans le monde en coordination avec d'autres forces armées, dans le cadre de l'OTAN, de l'UEO et de l'ONU.

L'armée de terre allemande fournit à la force d'action rapide de l'OTAN (ARRC) l'équivalent d'une division. A cela s'ajoute l'équivalent d'une division pour l'Eurocorps. Pour les forces de réaction rapide «Europe» et pour la division multinationale du secteur «Centre», elle met à disposition 5 brigades actives ainsi que des troupes d'appui et de soutien. Il y a encore la partie allemande de la brigade franco-allemande.

Conduite opérative

Vu les délais d'alerte qui précéderaient une offensive de grande envergure, L'Allemagne peut réduire

ses forces sur pied de guerre et compter, en cas de besoin, sur les réservistes qu'il conviendrait d'instruire à la mobilisation afin de les rendre aptes au combat. L'armée de milice, en Suisse, compte sur ce délai pour parfaire l'instruction des hommes et des formations.

A la place d'une «défense de l'avant» largement statique, la Bundeswehr applique désormais le principe de la contre-concentration des forces, flexible et adaptée à la menace. Les opérations ne peuvent plus être planifiées dans le détail. Les forces doivent être tenues prêtes et conduites d'une manière souple, afin qu'elles opèrent en temps utile dans un secteur donné.

Dans le cadre d'un contingent multinational, la Bundeswehr est capable de mener, à l'extérieur de la zone de l'OTAN, des opérations impliquant des forces pouvant varier entre un bataillon et une division, aptes à combattre une guérilla bien conduite ou un adversaire «conventionnel» équipé de moyens très modernes.

En temps de paix, le commandant d'une division est également le commandant de la région militaire. Il coiffe deux ou trois brigades entièrement ou partiellement opérationnelles. A l'exception du 4. corps, les corps conduisent à l'engagement des divisions de différentes nationalités.

Bundeswehr 1994

Articulation des forces terrestres (Heer)

- 19 brigades mécanisées
- 4 brigades légères
- 1 brigade franco-allemande
- 1 brigade d'aviation
- 3 brigades logistiques
- 3 brigades sanitaires
- 8 brigades de pionniers
- 1 brigade d'exploration (Fernmeldeelektronische Aufklärungsbrigade)
- 4 brigades de soutien à la conduite (Führungsunterstützungsbrigaden)
- 46 régions de défense

Weissbuch 1994

Armement

Le *Livre blanc* fournit les bases des décisions à prendre dans le domaine des armements, ce qui devrait permettre à l'industrie allemande de faire ses planifications pour la seconde moitié des années 1990. Etant donné qu'une attaque directe contre l'Allemagne s'avère peu vraisemblable, les moyens financiers ont été réduits: 53,6 milliards DM en 1991, 49,85 milliards en 1994, 47,5 milliards par année entre 1995 et 1997. En 1993, les dépenses militaires représentaient le 10,8% des dépenses de l'Etat fédéral et le 1,61% du produit social brut.

Ces crédits serviront avant tout à la mise sur pied des forces de réaction rapide. Les formations prévues pour la défense du pays devront se contenter des matériels actuels jusqu'au début des années 2000. Ceux-ci seront alors *progressivement modernisés*. Le gouvernement risque ainsi de créer une armée à deux vitesses, ce qui risquerait de saper le principe de la conscription. Quoiqu'il en soit, Bonn souhaite concevoir, développer et construire ces matériels en commun avec ses alliés.

Pour les forces de réaction rapide, la priorité va à des moyens de transmissions fiables et à un système intégré de conduite. Il faudra également des hélicoptères d'appui *Tigre*, des hélicoptères de transport *NH-90*, un système de défense aérienne tactique, des

véhicules de transport blindés, des chars de déminage *Keiler* et des *Leopard-2* à protection et à conduite du tir améliorées. L'aptitude au combat de nuit doit être améliorée. Il faut encore prévoir des transporteurs à longue distance, une modernisation des avions de combat disponibles ainsi que des acquisitions. Seront nécessaires pour la marine une nouvelle classe de démineurs, des bâtiments pour l'appui logistique et des sous-marins.

Une défense aérienne efficace ne peut être assurée avec seulement des systèmes de missiles basés à terre. Il faut une collaboration étroite entre la DCA et l'aviation. Des systèmes de DCA mobiles assurent une protection dense sur les agglomérations, les aérodromes et les troupes amies. Les *Patriot*, un système

dont l'efficacité est limitée, les *Hawk* et les *Roland* assurent une protection tous azimuts et à toutes altitudes.

Seuls des missiles sont à même de détruire des missiles balistiques. Au début du siècle prochain, il faudra remplacer les *Hawk* par un système capable de combattre hélicoptères et avions, mais aussi les missiles tactiques.

On « dégraisse » aussi au ministère de la Défense qui perdra dans les deux mille postes. Les frais d'exploitation des forces armées doivent être réduits en recourant aux méthodes de l'économie privée, en rationalisant, en privatisant. On recourra davantage à des prestations d'entreprises privées.

RMS

Vite et droit
au but
avec



Boussoles de
marche et
de visée

– compactes, légères – pour
conditions les plus extrêmes.

Selon fonctions de Fr. 46.– à Fr. 135.–
dans les bons magasins de sport/optique

RECTA

102/2 RECTA SA, rue du Viaduc 3, 2501 Biel/Bienne

swiss
made